

La littérature francophone : une pièce du puzzle luxembourgeois

Sylvie Freyermuth
Université du Luxembourg
FLSHASE, UR ECCS

Professeur associé au Centre Ecritures, Université Paul Verlaine-Metz, E.A. 3943

Sylvie.Freyermuth@uni.lu
sylviefreyermuth@orange.fr

Je voudrais tout d'abord expliciter le choix du mot « puzzle » dans le titre de ce travail. Outre le fait qu'il désigne un jeu de patience qui consiste à assembler des pièces disparates pour obtenir un ensemble cohérent, son étymologie d'origine anglaise suggère également les notions d' « embarras », de « situation de confusion » et de « perplexité ». Autrement dit un vrai casse-tête, qui correspond assez bien à la situation luxembourgeoise, qu'il s'agisse de son histoire, de sa démographie, de ses pratiques et de sa politique linguistiques, ou encore de son expression artistique, en l'occurrence la littérature. Puzzle rendu plus complexe encore par la taille extrêmement réduite du pays qui exacerbe certains comportements et biaise certaines perceptions des événements.

1. Quelques éléments historiques et géographiques

Je voudrais aborder, mais de manière très succincte, quelques éléments historiques et géographiques (géographie humaine) qu'il est nécessaire d'évoquer pour comprendre la situation actuelle du Grand-Duché.

Aux environs de 960, le comte ardennais Sigefroi acquiert le fortin Lucilinburhuc par un acte d'échange avec l'abbaye Saint-Maximin de Trèves et en fait un siège comtal. Jusqu'en 1437, date de la mort du dernier empereur de la maison de Luxembourg, l'histoire du pays est liée à l'Allemagne, la Bohême et la Moravie par le jeu des alliances et des héritages. À partir de 1443, le Luxembourg est satellisé par les Pays-Bas, ce qui marque le commencement d'une succession de dominations étrangères. Là encore, je procède par raccourci et indique les divers pays qui ont dès lors possédé le Luxembourg jusqu'en 1839, date à laquelle le Grand-Duché acquiert sa forme actuelle : l'Espagne, l'Autriche, la France. En 1815, le Congrès de Vienne entérine la création du Grand-Duché de Luxembourg, attribué en union personnelle à Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas. Cela passe par un démembrement territorial qui attribue une partie des régions à la Prusse et fait entrer celles-ci dans la Confédération germanique. Luxembourg devient une forteresse fédérale et accueille une garnison prussienne. En 1839, par le Traité de Londres, le Luxembourg est partagé en deux, la partie occidentale est dévolue à la Belgique, la partie orientale continue à former le Grand-Duché et cette

partition offre au Luxembourg sa forme géographique actuelle. En outre, ce traité garantit une indépendance perpétuelle à un Luxembourg neutre.

Quelques éléments géographiques¹ à présent. Le Luxembourg s'étend sur 2.586 km carrés ; sa plus grande longueur du Sud au Nord atteint 82 km, sa plus grande largeur, d'Est en Ouest est de 57 km ; autrement dit, le pays représente par sa superficie moins qu'une province belge ou qu'un département français. Il est l'exemple même de l'État créé de toutes pièces par les grandes nations au gré des circonstances historiques. Sa population s'élève à 570 252 habitants en 2015, dont 45,9 % d'étrangers qui se répartissent entre Portugais, Français, Italiens, Belges, Allemands, Britanniques, Néerlandais, autres ressortissants de l'Union Européenne et extérieurs à l'UE. L'activité sidérurgique développée dès le dernier quart du XIX^e s., puis la présence des institutions européennes et enfin le développement de la finance ont joué un rôle non négligeable dans cette répartition de la population. Les transfrontaliers occupent environ 45 % des emplois au Luxembourg et sont près de 130 000 à traverser la frontière chaque jour (ils sont appelés les *Grenzgänger*² originaires de la Grande Région³).

De telles caractéristiques ne peuvent qu'éclairer la situation linguistique particulière du Luxembourg.

2. Le Grand-Duché et le trilinguisme

La question du trilinguisme – mieux encore, du multilinguisme – est d'actualité et représente un axe prioritaire de recherche à l'Université du Luxembourg. Elle touche en effet les sphères les plus variées de la société luxembourgeoise, parmi lesquelles j'aborderai l'enseignement et tout particulièrement la littérature.

Les trois langues qui cohabitent officiellement sur le territoire sont le *Lëtzebuergesch* (dialecte francique-mosellan), l'allemand et le français, auxquelles il convient d'ajouter les langues maternelles de la population immigrée. L'usage de ces trois langues est fixé par la Loi du 24 février 1984 sur le régime des langues. Il apparaît que le français occupe une place importante dans la vie politique, administrative et judiciaire du Grand-Duché. Fernand Fehlen (2015, p. 24)⁴ déclare :

Certains vont même jusqu'à affirmer que ce trilinguisme serait leur « véritable » langue maternelle. Même s'il s'agit d'une boutade, celle-ci contient une vérité sociologique insoupçonnée par le sens commun : la reproduction de l'espace social luxembourgeois ainsi que la participation à la vie citoyenne sont régies non pas par une langue dominante, mais bien par une « compétence légitime multilingue » [...].

¹ Les chiffres produits proviennent de l'organisme luxembourgeois de statistique « Statec » : <http://www.statistiques.public.lu/fr/index.html>

² Les transfrontaliers.

³ La Grande Région : « La Grande Région Saar - Lor - Lux - Rhénanie - Palatinat – Wallonie - Communauté française et germanophone de Belgique, située entre Rhin, Moselle, Sarre et Meuse, a une superficie totale de 65.401 km². »

(Source : Portail de la Grande Région, <http://www.granderegion.net/fr/grande-region/index.html>)

⁴ Fernand Fehlen, « L'imposition du français comme langue seconde du Luxembourg. La loi scolaire de 1843 et ses suites », *Synergies, Pays germanophones* n° 8, 2015, p. 23-35.

Mais déjà, peu de temps après que le pays eut acquis son indépendance, dans un rapport daté de 1844⁵, Michel-Nicolas Muller, Directeur de l'Athénée (unique établissement scolaire secondaire du pays à ses débuts, successeur du collège des jésuites fondé en 1603 et, depuis, lieu de formation des élites) définit ainsi le régime linguistique du pays, par opposition à l'Allemagne :

Chez nous, un simple commis, un garçon de bureau, une fille de boutique doit comprendre le français. Dans l'intérieur de l'Allemagne on enseigne le français comme une langue étrangère ; nous l'enseignons comme une langue indigène et nationale. Pour eux, la connaissance du français est en quelque sorte un objet de luxe ; pour nous elle est un objet de première nécessité [...]. Il est avantageux pour nous de pouvoir être allemands parmi les Français, et de pouvoir être français parmi les Allemands.

La même année, voici ce qui est déclaré lors des débats parlementaires⁶ :

M. Jurion : Les langues française et allemande sont les deux langues nationales du pays ; c'est là une vérité consacrée par diverses dispositions législatives, c'est un droit précieux pour le Luxembourg, et s'il n'a pas été formellement garanti dans la Constitution d'État, c'est que des motifs graves s'y sont opposés. Si donc le droit existe, si l'on veut son maintien, il faut être conséquent et chercher à en rendre l'exercice possible, il faut enseigner les deux langues dans les écoles. (Compte rendu des débats au parlement, 1844, p. 328)

Cependant, lorsque près d'un siècle plus tard, l'impérialisme germanique des années trente menaçait, les Luxembourgeois ne choisirent pas le français comme réaction au danger, alors que l'élite intellectuelle francophile le leur recommandait fortement, mais ils choisirent une identité ethnoculturelle luxembourgeoise « s'incarnant dans une langue nationale millénaire, calquée paradoxalement sur l'idéologie du *Deutschtum* (« germanitude») »⁷. En témoigne la devise du Grand-Duché, en luxembourgeois : « Mir wëlle bleiwe wat mir sinn »⁸.

Le cursus scolaire actuel au Luxembourg conserve les empreintes de ce passé. À la maternelle, les enseignants parlent autant que possible le luxembourgeois avec leurs jeunes élèves, afin de développer les capacités langagières de tous les enfants. Pour les enfants d'origine étrangère (ils représentent les 2/3 des 88% d'enfants scolarisés dans l'enseignement public), l'école est souvent le premier lieu d'exposition à la langue luxembourgeoise. Ensuite, à l'âge de six ans, les élèves apprennent l'allemand en tant que matière, c'est-à-dire qu'ils apprennent à le lire et à l'écrire. Le français est intégré au programme l'année suivante (au cycle 2.2), mais la langue véhiculaire de l'enseignement fondamental est l'allemand. On suppose que ce choix a été fait en fonction des similitudes qui existent entre le luxembourgeois et l'allemand, puisque le luxembourgeois est, selon certaines classifications, considéré comme un dialecte francique mosellan (*Moselfränkisch* en allemand), qui constitue une partie de l'aile occidentale du groupe des dialectes moyen-allemands.

⁵ Cité par Fernand Fehlen, *ibid.*, p. 29.

⁶ Cité Fernand Fehlen, *ibid.*, p. 28.

⁷ Fernand Fehlen, *op. cit.*, p. 33.

⁸ « Nous voulons rester ce que nous sommes. »

Mais là encore, il n'existe pas de consensus et sur ce point, on lira avec profit l'article très bien documenté de Fernand Fehlen (2004)⁹.

À l'école secondaire (le collège puis le lycée, soit huit ans contre sept ans en France), pendant les trois premières années, la plupart des cours sont en allemand. Le français remplace l'allemand en quatrième année (ce qui correspond à la fin du collège), mais il reste quelques cours en allemand. L'anglais est obligatoire. Des options sont offertes en italien, espagnol et latin. Le volume d'heures consacré à l'apprentissage des langues durant tout le parcours scolaire atteint 50% du total des matières.

Or, dans ce puzzle linguistique, la langue française n'a pas bonne presse et reste souvent synonyme d'échec et de frustration. Fernand Fehlen¹⁰ dénonce le niveau rudimentaire du français qui empêche d'accéder à la matière même. Frank Wilhelm¹¹, dans un entretien du 13 novembre 2013 accordé à un journaliste du quotidien luxembourgeois *Luxemburger Wort*, regrettait déjà le niveau rudimentaire des étudiants en français :

On sent que les étudiants d'aujourd'hui ont l'habitude de prendre la parole, mais à l'écrit, il y a une vraie chute de niveau... Ce qui m'interpelle le plus c'est la difficulté qu'ils rencontrent à saisir l'ironie, les jeux de mots ou d'esprit que l'on rencontre dans des textes littéraires comme ceux, par exemple, de Montesquieu ou Voltaire... Ils semblent ne plus comprendre cette forme d'humour si typique de la culture française alors que la plupart d'entre eux se destinent à l'enseignement du français ! [...] Le français n'est pas seulement une langue, c'est également une culture, une façon de vivre, une certaine élégance, un certain tact dans la vie, le sens de l'histoire, l'étymologie, mais les jeunes gens n'ont plus cette attirance. Certains enseignants non plus, d'ailleurs : quand je reçois un courriel d'un collègue professeur de français en luxembourgeois, j'avoue : je ne comprends pas...

L'interview de Marc Barthelemy, premier conseiller de gouvernement du ministère de l'Éducation nationale (wort.lu/fr.., du 7 mars 2014) est éloquente et le constat accablant :

Le français n'est aimé ni par les écoliers ni par les lycéens. Je dirais même qu'ils le détestent... Et pour cause ! La manière dont cette langue est enseignée dans notre système éducatif n'incite pas à l'aimer, au contraire ! [...] Dès la 3^e année [du primaire], l'enseignement du Français se fait de manière très formalisée et ce sont davantage les règles grammaticales et orthographiques, des listes de vocables et de verbes irréguliers du français qu'on apprend aux enfants. Tout ça devient alors rébarbatif pour nombre d'élèves qui décrochent... Or quel plaisir peut-on avoir à apprendre une langue qui n'est qu'un amas de normes ? Les choses [...] vont même plus loin [...]. Notre enseignement du français est tel dans notre système qu'il dégoûte même nos élèves francophones de leur langue maternelle... Même eux n'aiment pas étudier en français. [...]. Le français est la langue qui cause le plus d'échecs dans notre système scolaire car il y a une tradition au Luxembourg qu'il est difficile d'éradiquer. Le succès d'un élève est mesuré au nombre de fautes qu'il commet... en français et dans une moindre mesure en allemand !

Alors que l'allemand se trouve être la langue d'alphabetisation, le français demeure la langue de sélection. En effet, si l'élève ne réussit pas les tests de français fondés sur la vérification de l'intériorisation des normes et des exceptions, il est directement orienté dans l'enseignement technique

⁹ Fernand Fehlen, « Le “francique” : dialecte, langue régionale, langue nationale ? », *Glottopol*, n° 4, « Langues de frontières et frontières de langues », Université de Rouen, juillet 2004, p. 23-47.

¹⁰ « En règle générale, et jusqu'à nos jours, l'allemand est utilisé comme langue véhiculaire dans toutes les disciplines avant que le français ne prenne la relève dans les classes supérieures, au grand malheur des élèves et au désespoir des enseignants, car le niveau souvent rudimentaire dans la langue de Molière nuisait à l'apprentissage de la matière en question. » (Fehlen, *op. cit.*, p. 32).

¹¹ Professeur émérite de Littérature générale et comparée à l'Université du Luxembourg.

où il n'est plus question de littérature ni de philosophie. La population étrangère de langue romane échoue davantage au test d'allemand qu'à celui de français, et se trouve également orientée vers l'enseignement technique. Ce qui revient à une ségrégation sociale travestie. Toujours selon Fernand Fehlen¹², (2010) :

Pour les luxembourgeois natifs, la réussite scolaire passera désormais par la maîtrise de la grammaire et de l'orthographe du français scolaire, enseigné avec une méthode faisant fi de l'expression orale. D'où l'hypercorrection et l'insécurité linguistique qui ont marqué de nombreuses générations d'élèves. Pour eux la langue française sera « une maîtresse exigeante, capricieuse, tantôt sévère, tantôt désinvolte », voire « railleuse » et « ironique ». Une maîtresse qui plus d'une fois va rejeter le pauvre élève luxembourgeois avec « dans son regard une tendresse narquoise pour sa vaine érudition »¹³

3. La littérature francophone luxembourgeoise

C'est dans le paysage ainsi dessiné et qui, on voudra bien me l'accorder, prend des allures de puzzle, que je voudrais à présent évoquer la littérature francophone au Luxembourg.

3.1. La quête d'une légitimité

Le CNL et le *Dictionnaire des auteurs luxembourgeois*

Un phénomène notoire au Luxembourg consiste en un désir de compensation inversement proportionnel à la taille du pays et une quête frénétique de légitimité. Divers éléments nous permettent de l'affirmer. Ainsi, dans le champ littéraire, le Centre National de Littérature jouit d'une grande influence dans la vie culturelle. En 2010, il a publié le *Dictionnaire des auteurs luxembourgeois* (697 p.)¹⁴ en luxembourgeois et en français. Un fait étonnant : vraisemblablement pour faire masse, ce dictionnaire répertorie toute personne qui a publié ne fût-ce qu'un petit texte dans l'une des nombreuses maisons d'éditions luxembourgeoises, voire aucun qui soit le fruit d'une création originale, comme c'est le cas d'une personne considérée comme auteur pour n'avoir réalisé, en collaboration, que des traductions de textes de science-fiction du français vers l'allemand. Certes, le travail d'un traducteur requiert une part de création ; il n'est pas pour autant comparable à celui de l'écrivain.

Ainsi se côtoient bon nombre d'inconnus (ou alors nantis d'une célébrité toute locale) et quelques auteurs dont la notoriété se justifie par une œuvre nourrie et de qualité.

Les maisons d'édition

Les maisons d'édition sont relativement nombreuses pour la taille du pays : au moins une douzaine, mais la plupart d'entre elles se confondent avec des imprimeries, et sont par conséquent des maisons qui n'affichent aucune politique éditoriale. Seules trois d'entre elles remplissent le rôle de véritables maisons d'édition : les éditions « Phi », les éditions « ultimomondo » et les éditions « Saint-

¹² Fernand Fehlen, « Le point de non-retour. La réforme de l'enseignement des langues », *Forum*, n° 294, III, 2010 p. 6-11; en ligne : http://www.asti.lu/files/2010/03/forum294_FFehlen.pdf

¹³ Fernand Fehlen précise : « La métaphore de la maîtresse est empruntée à *Acide*, billettiste dans le *Luxemburger Wort* dans les années 1980, pseudonyme de Jean-Pierre Kraemer, professeur de français et de philosophie. Kraemer, Jean-Pierre, *Acide - billets*, Luxembourg, Éditions Saint-Paul, 1993, p. 151 sq. »

¹⁴ Consultation en ligne : www.autorenlexikon.lu/online/www/menu_header/411/FRE/index.html

Paul ». Cependant, si l'auteur d'un texte fait imprimer celui-ci chez un imprimeur, il sera considéré comme un auteur luxembourgeois et pourra à ce titre figurer dans le dictionnaire.

Les prix

Huit prix littéraires viennent également prêter main forte à l'entreprise de légitimation des écrivains luxembourgeois. Le Concours Littéraire National, organisé depuis 1978 par le ministère de la Culture, est réservé chaque année à un genre littéraire différent. Il est ouvert aux auteurs d'expression luxembourgeoise, allemande, française et anglaise, de nationalité luxembourgeoise ou résidant officiellement au Luxembourg. Depuis 1987, le Prix national de littérature Batty Weber est décerné tous les trois ans par le ministère de la Culture à un écrivain luxembourgeois pour l'ensemble de son œuvre. Depuis 1992, le Prix Servais pour la littérature, alloué par la Fondation Servais, récompense chaque année l'ouvrage luxembourgeois le plus significatif paru dans l'année en cours, sans distinction de langue. Le Prix Tony Bourg, créé par le Centre culturel français et la Banque BGL-BNP-Paribas Luxembourg, en hommage à un professeur et homme de lettres luxembourgeois, est destiné à encourager la création littéraire en langue française au Grand-Duché. Il est attribué, en principe tous les deux ans, pour un genre littéraire prédéterminé. Créé en 2000, le Prix Libertés est décerné par l'association « Liberté de conscience » dans le but d'encourager la création littéraire et de propager les Droits de l'Homme et la laïcité. Le concours s'adresse aux auteurs de fiction ou de non-fiction de langue luxembourgeoise, française ou allemande. Depuis 2006, la Fédération des éditeurs décerne le Prix du livre luxembourgeois (*Lëtzebuenger Buchpräis*) à l'occasion des Journées du livre de Walferdange (*Walfer Bicherdeeg*). Les meilleurs livres luxembourgeois sont récompensés parmi quatre catégories, après vote des lecteurs luxembourgeois dans les librairies participantes ou sur Internet, à l'issue d'une présélection d'un jury de spécialistes. Les quatre catégories sont : beaux livres, littérature, ouvrages de référence et livres pour enfants et adolescents. Le *Lëtzebuenger Bicherpräis* (Prix littéraire luxembourgeois), créé en 2010 par les éditions « ultimomondo », est destiné à une personnalité ou une association qui s'est distinguée par son engagement pour la culture du livre au Luxembourg. Le prix est donc décerné soit à des scientifiques littéraires, des éditeurs, des graphistes, des journalistes, des libraires, des bibliothécaires, soit aux représentants d'institutions ou d'organisations qui se font remarquer par leurs activités menées en faveur de la cause littéraire. L'Association luxembourgeoise des universitaires catholiques (ALUC) organise tous les trois ans un concours « Jeune littérature », en collaboration avec les éditions Saint-Paul et la revue *Nos cahiers*, ouvert aux intéressés de 15 à 35 ans.

3.2. La littérature luxembourgeoise francophone

Concernant la littérature luxembourgeoise spécifiquement francophone, Frank Wilhelm (2010)¹⁵ estime que son positionnement est problématique, parce qu'elle se trouve écartelée entre ipsité et autonomie d'une part, et référence au modèle français – et plus particulièrement parisien – d'autre part, tant dans le champ éditorial qu'universitaire. Les postures adoptées par les auteurs sont elles aussi bipolaires et correspondent soit à une orientation vers la France et la langue française, soit, au contraire, à une forme de déni, visible notamment après mai 68. Il en résulte un aspect minoritaire de la littérature francophone au Grand-Duché.

Le sociologue Fernand Fehlen (2010)¹⁶ va dans ce sens, et jette la lumière sur un paradoxe du champ littéraire luxembourgeois. Ses écrivains francophones jouissent d'un accès relativement facile à l'édition et aux prix qui les légitiment, mais en même temps, ils se sentent contraints de se soumettre à l'épreuve de la reconnaissance internationale. En outre, l'évolution récente des enjeux linguistiques révèle un recul de la place prépondérante du français, langue à laquelle on reproche son décalage par rapport à l'évolution sociale, vraisemblablement parce qu'elle reste stigmatisée par son ancienne fonction sélective. Ce qui entraîne forcément des répercussions sur le champ littéraire.

Tous les genres littéraires sont représentés dans la littérature luxembourgeoise francophone, mais j'ai choisi de vous présenter succinctement, pour terminer cette brève analyse, deux auteurs pour lesquels la langue d'expression littéraire élue dépend directement d'une relation particulière au monde et à une expérience émotionnelle intime.

3.3. Le choix de la langue

Jean Portante est un auteur qui s'est essayé à la poésie, au théâtre et au roman à compter de l'âge de trente-trois ans. Fils d'immigrés italiens, il exprime dans son œuvre l'aventure linguistique qui a été la sienne : dans son enfance, on parlait à la maison l'italien, le luxembourgeois, mais aussi le français (sans oublier que la langue d'alphabétisation était l'allemand). L'écrivain a choisi le français comme langue d'expression, qu'il qualifie de « langue baleine », ce qui s'exprime à travers le titre d'un de ses romans majeurs : *Mrs Haroy ou la mémoire de la baleine*¹⁷. Selon Portante, son français ressemble à ce cétacé : allure de poisson à l'extérieur, mais à l'intérieur des poumons qui oxygènent l'italien et le luxembourgeois ; mais également passage d'un milieu à un autre, la baleine étant à l'origine un mammifère terrestre. C'est donc une langue étrange, mais à laquelle il tient pour dire, à

¹⁵ Frank Wilhelm est l'organisateur d'un colloque consacré à la littérature francophone luxembourgeoise, (9-11 décembre 2010), intitulé « LIFRALU, une belle inconnue. La littérature francophone luxembourgeoise : Bilan et perspectives ». Les actes du colloque n'ont pas donné lieu à une publication sous forme de volume. Les propos qui lui sont attribués dans ce texte sont ceux qu'il a tenus lors de la conférence introductive de la manifestation. Voir également Freyermuth, Sylvie, synthèse du colloque : « Tous les chemins mènent à la belle inconnue », article en ligne : <http://hdl.handle.net/10993/8288>

¹⁶ Dans une communication au Colloque LIFRALU (cf. note précédente).

¹⁷ Jean Portante, *Mrs Haroy ou la mémoire de la baleine*, Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), Phi Editions, Francis Van Maele éditeur, 1993.

travers son apprivoisement et sa conquête perpétuelle, les mots de l'immigration, du déracinement de l'identité qui naissent du processus de l'« effaçonnement », compromis entre effacement et façonnement.

Je voudrais, pour terminer, m'arrêter plus longuement sur l'œuvre de la poétesse Anise Koltz, qui a délibérément changé de langue d'expression littéraire pour cause de révolte.

Bien que de nationalité luxembourgeoise, Anise Koltz a une ascendance internationale et appartient à une famille qui a toujours milité en faveur de l'Europe. D'autre part, elle a certainement bénéficié de l'amour de la littérature partagé dans sa famille, car elle est la petite-nièce d'Émile Mayrisch (cofondateur de l'Arbed¹⁸ et mécène), et de son épouse Aline de Saint-Hubert, femme de Lettres, écrivain et traductrice de Maître Eckhart. Après la Première Guerre mondiale, ce couple de mécènes avait organisé, dans son château de Colpach, de prestigieuses rencontres culturelles avec des invités tels qu'André Gide, Paul Claudel, Henri Michaux, Karl Jaspers. La correspondance entre Aline de Saint-Hubert-Mayrisch et André Gide est source de fierté au Grand-Duché.

La poétesse Anise Koltz, à qui Gallimard vient de rendre hommage en publiant en janvier 2016 des textes choisis sous le titre *Somnambule du jour*¹⁹, écrit et publie des nouvelles en allemand, de 1953 à 1973. En 1971, elle s'arrête d'écrire et s'abîme dans le silence. Elle prend la décision de changer de langue. Quelle en est la raison ? La mort de l'époux aimé, René Koltz, médecin qui fut arrêté par les nazis, déporté et torturé au point qu'il est mort, en 1971, des suites de ces sévices, tant sa santé avait été dévastée. Elle explique ce rejet dans son recueil paru en 1993, *Chants de refus*. Anise Koltz décrète qu'il lui est impossible désormais d'utiliser la langue de celui qui a assassiné son mari. Evelio Miñano Martínez²⁰ analyse avec pertinence ce qui marque la poésie koltzienne du refus et de la révolte :

Le lecteur est frappé en lisant cette poésie par l'atmosphère de tension qui domine son univers poétique. Tension, au premier plan, entre l'homme et le monde qu'il habite, qui mène le sujet poétique, après avoir constaté et ressenti que le monde n'est pas fait pour lui [...].

De nombreux poèmes sont ainsi dominés par la mort, par les éléments dont la matérialité du tangible se mêle à la représentation intellectuelle d'un monde d'une grande violence. Ainsi en est-il de ceux-ci²¹ :

Écoute grincer mon poème
Je le mélange
Au sang et aux pierres

J'apprends à crier
aux rapaces

¹⁸ Il s'agit de l'acronyme employé pour désigner les Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange, fondé en 1911. Eich est l'un des vingt-quatre quartiers de la ville de Luxembourg.

¹⁹ Anise Koltz, *Somnambule du jour*, Paris, Gallimard, 2016.

²⁰ Evelio Miñano Martínez, « Le silence dans la poésie d'Anise Koltz : de *Chants de refus* à *Béni soit le serpent* », *Quaderns de Filologia. Estudis Literaris*, Vol. XI, 2006, p. 131-147.

²¹ Anise Koltz, *Somnambule du jour*, op. cit., p. 62.

ensemble
nous secouons la mort

—
Mon poème se fera-t-il
Dans une négociation de paix
Ou dans la violence ?

À la fin
Je me soumets aux mots
Comme à la mort

Conclusion

Dans ce travail, j'ai voulu montrer – très succinctement – que le Luxembourg est le lieu de pratiques linguistiques uniques en Europe de l'Ouest. Qu'il s'agisse de la vie quotidienne, de politique, d'économie, d'enseignement ou d'art, le Grand-Duché est le théâtre d'enjeux linguistiques identitaires cruciaux.

Cependant, l'espoir d'une cohabitation pacifique, voire d'un dépassement des antagonismes qui se font jour dans l'usage d'un idiome, est parfaitement exprimé par l'écrivain Jean Sorrente, qui affirme avec vigueur dans *Scolies*²² : « Je convoque tous les déracinements, je confonds toutes les latitudes, je revendique toutes les hérités », ce que confirme sa proclamation de foi : « Je ne suis ni Belge, ni Luxembourgeois, ni Français, je suis francophone »²³.

Sylvie Freyermuth
Université du Luxembourg
ECCS – TPPE Institute

²² Jean Sorrente, *Scolies*, Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), Éditions Phi, 1999.

²³ Propos cités par Frank Wilhelm dans son introduction au colloque de décembre 2010.